EDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDPE Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
CDEP Conferenza svizra dais directurs chantunals da l'educaziun publica
Zähringerstrasse 25, Postfach 5975, CH-3001 Bern www.edk.ch - www.cdip.ch - www.ides.ch

Décision de l'Assemblée plénière

12 juin 2003

Mesures consécutives à PISA 2000: plan d'action

Table des matières page

Introduction 2
Champ d'action 1: Encouragement de la lecture pour tous 5
Champ d'action 2: Encouragement des compétences linguistiques chez les jeunes connaissant des conditions d'apprentissage défavorables 11
Champ d'action 3: Education préscolaire et scolarisation 17
Champ d'action 4: Organe de direction, promotion de la qualité de l'école 19
Champ d'action 5: Offres d'encadrement extrascolaire 24
Mise en œuvre 26
Bibliographie 27

Introduction

1. Une prise de conscience nationale

La médiatisation des résultats de l'enquête internationale PISA 2000 a provoqué, en Suisse comme dans de nombreux pays – parmi les trente-deux qui ont pris part à l'étude – une prise de conscience que l'on se doit de prendre au sérieux et de mettre à profit. La comparaison internationale permet d'affirmer que notre système scolaire reste largement perfectible, bien qu'il donne satisfaction sur de nombreux plans. PISA 2000, centré sur les compétences en littéracie, aura surtout mis en exergue deux faiblesses « génétiques », que les comparaisons régionales et cantonales et les études d'approfondissement entreprises sur le plan national permettent aujourd'hui de mieux cerner:

- les élèves de milieux socioculturels plus défavorisés rencontrent souvent plus de difficultés dans leur parcours scolaire et dans l'accès aux degrés subséquents;
- les élèves issus de cultures et de langues étrangères connaissent majoritairement davantage de difficultés dans l'acquisition des apprentissages de base à l'école.

Bien évidemment, la situation individuelle de l'élève s'aggrave dès lors que celui-ci cumule les deux facteurs. Il s'ensuit pour l'ensemble du pays une répartition très large des élèves entre les cinq niveaux de compétences dégagés par les tests PISA et un résultat global assez moyen sur le plan des compétences en lecture. Il est grave et interpellant de constater que près de 20 % des élèves en fin de scolarité obligatoire ne sont pas en mesure de comprendre entièrement des textes simples et d'en interpréter le contenu sans en modifier le sens. Dans la perspective de leur avenir professionnel, ces élèves sont à considérer comme un groupe à risque en raison des difficultés qu'ils rencontreront face aux exigences d'un apprentissage professionnel ou d'une formation continue. (bibl. 4)

2. Des informations et des réactions non isolables

Simultanément, la médiatisation de ces résultats a développé deux effets pervers quant aux interprétations qu'a pu en faire l'opinion publique. Elle a à la fois accentué la représentation d'un classement international et national - les pays entre eux, les cantons entre eux (lorsque cela était rendu possible par des études plus approfondies sur le plan national) – et elle a ciblé son intérêt sur l'un ou l'autre résultat sans toujours en préciser le contexte.

Rien ne serait plus faux que de vouloir avant tout chercher à améliorer le classement helvétique dans les prochaines compétitions de PISA en 2003, 2006 et au-delà. L'institution scolaire ne prépare pas une équipe nationale en vue des places à prendre sur un podium. Les prochaines enquêtes PISA, portant successivement l'accent sur les mathématiques et les sciences naturelles, permettront d'affiner la connaissance des forces et des faiblesses du système scolaire, tout comme celles d'autres systèmes scolaires nationaux dont la Suisse pourra s'inspirer afin d'améliorer en permanence son fonctionnement.

Il faut toutefois admettre d'emblée que tout résultat n'est qu'un élément d'un système complexe, au même titre que toute réaction d'amélioration ne sera qu'un élément d'un train de mesures mûrement établi. Toute volonté d'isoler les uns et les autres se révèlerait dangereusement réductrice.

3. Un programme d'intentions et de mesures concrètes

Les études d'approfondissement commandées sur le plan national ont permis tantôt d'apprendre, tantôt de confirmer dans quelles directions modifier ou promouvoir l'évolution de l'école. Il importe d'en dégager aujourd'hui des intentions communes, précisant un horizon d'amélioration et de développement et de définir une série de mesures très concrètes à entreprendre dès les prochains mois à différents niveaux. Tout en étant très ciblées, ces mesures vont cependant agir par interdépendance sur l'ensemble du système scolaire.

On pourrait par analogie envisager des actions d'amélioration des transports publics ou d'épuration des eaux. Ne s'attaquer qu'à ces problématiques sans les situer dans l'ensemble de l'aménagement du territoire et des interdépendances des multiples facteurs qui constituent celui-ci serait un effort peu productif et peu cohérent. Ainsi en va-t-il d'une amélioration du système scolaire fédéraliste suisse. Une approche systémique permet en outre de distinguer les multiples acteurs concernés et de prévoir intentions et mesures dans le cadre d'un partenariat actif et coordonné.

Enfin, les mesures dégagées à partir des résultats de PISA rejoignent un faisceau d'actions déjà en cours, parfois sur d'assez longues échéances. Il convient par conséquent de rechercher la complémentarité et la cohérence, non l'exhaustivité et la prétention de tout vouloir résoudre. Les intentions et les mesures présentées dans ce document constituent donc une sélection de priorités directement fondée sur les résultats de la première étude PISA. D'autres s'y articuleront en fonction de nouveaux constats à venir.

4. A propos du plan d'action

Les études d'approfondissement corroborent et différencient les champs d'action que la CDIP a formulés dans sa déclaration du 7 mars 2002: assurance qualité, profession enseignante, encouragement de la lecture pour tous, encouragement des compétences linguistiques chez les élèves connaissant des conditions d'apprentissage défavorables, amélioration des offres d'encadrement préscolaire et extrascolaire. Les résultats de PISA 2000 et leur analyse ont fait apparaître un besoin d'action dans ces différents domaines. En même temps, il est devenu évident que la recherche de solutions ne devait pas être limitée au seul système scolaire. La promotion insuffisante des compétences en lecture est en effet très étroitement liée aux problèmes de migration et d'intégration, ainsi qu'à des éléments d'ordre socio-économique et socioculturel. C'est donc aussi en coopération avec des secteurs, institutions et services qui n'œuvrent pas directement dans le domaine de la politique éducationnelle qu'il convient de mettre au point et d'appliquer des mesures que l'on veut promises au succès.

Des cantons ont déjà, sur la base des premiers rapports relatifs à PISA 2000, planifié voire appliqué un certain nombre de mesures. Ces dernières ont pu être largement prises en compte dans le présent plan d'action. D'une manière générale, PISA 2000 a montré que les efforts déployés et les décisions prises en politique éducationnelle depuis la moitié des années nonante aux niveaux cantonal et national vont dans la bonne direction. On peut donner comme exemples les directions d'établissement introduites déjà dans plusieurs cantons, les activités concernant le début de la scolarité (cycle élémentaire), ou encore, dans la plupart des cantons, les mesures ciblées d'encouragement des enfants et adolescents de langue étrangère. Au niveau suisse, il convient de citer en particulier la tertiarisation de la formation des enseignantes et enseignants à travers la création des hautes écoles

pédagogiques et le développement de standards intercantonaux impératifs (HarmoS), choses qui se sont faites indépendamment de PISA 2000.

En outre, le plan d'action ne doit être compris qu'en prenant en toile de fond l'actuel programme de travail de la CDIP; ce dernier prévoit en effet, dans la plupart des champs d'action, des activités pertinentes mises en œuvre avant PISA 2000 déjà (cf. les tableaux correspondant aux différents champs d'action). Inversement, les conclusions tirées de PISA 2000 vont devoir être intégrées dans le travail lié à d'autres points forts du programme de travail de la CDIP (ex.: point 11 (formation des enseignants), point 16 (recherche en éducation) ou point 22 (coopération internationale).

Champ d'action 1: Encouragement de la lecture pour tous

A. Résultats de PISA 2000

PISA 2000 a montré que dans l'ensemble, en Suisse, les élèves ont des compétences moyennes en lecture. La proportion des jeunes dont les compétences en lecture sont insuffisantes y est en outre particulièrement élevée. A la fin de la scolarité obligatoire, environ 20% des jeunes ne sont à même de comprendre qu'un texte très simple. Dans d'autres pays, la proportion d'élèves faibles en lecture est nettement moins élevée.

A côté de cela, environ 30% des jeunes se rangent dans les plus hauts niveaux de performances (niveaux 4 et 5) tandis que, dans les pays qui arrivent en tête, cette proportion varie entre 43% et 50%. Il est donc nécessaire d'agir dans le but d'améliorer en général les compétences linguistiques en Suisse, aussi bien dans la catégorie des moins bons élèves que dans celle des meilleurs.

Par ailleurs, et par comparaison aux autres pays de l'OCDE, en Suisse, l'éventail des performances en lecture est très large. Les écarts entre les meilleurs élèves et les élèves les moins performants sont relativement marqués. Comme on peut le voir d'après les études d'approfondissement (bibl. 6, bibl. 7), cet éventail est même encore plus large dans la Suisse germanophone que dans la Suisse francophone ou italophone. Une étude propose par conséquent (bibl. 6) d'augmenter les exigences au niveau des plans d'études et des moyens d'enseignement, en particulier pour les écoles à exigences élémentaires.

Les difficultés des élèves les plus faibles se situent notamment au niveau de la réflexion critique à l'égard d'un texte et de la capacité à exprimer ses propres pensées par écrit. Mais même des compétences plus simples telles que le déchiffrage d'un texte, la connaissance du vocabulaire ou la construction de la phrase sont problématiques. Le nombre d'heures de cours dans la langue d'enseignement a une influence sur les compétences linguistiques (bibl. 7), même si elle n'est pas très importante. Du reste, il ressort de la comparaison avec les autres pays qu'une utilisation plus consciente et plus réfléchie de la langue, dans toutes les disciplines, s'avère judicieuse et a des effets positifs. En procédant de la sorte, on peut donner plus de poids à cet aspect, sans pour autant augmenter le nombre d'heures d'enseignement des langues (bibl. 8, bibl. 9).

Comme dans beaucoup d'autres pays, en Suisse, les filles obtiennent des résultats en lecture supérieurs à ceux des garçons. Dans le groupe des élèves les moins bons en lecture, notamment, les garçons sont sur-représentés. En revanche, en mathématiques, ils s'en sortent nettement mieux que les filles. Ces dernières lisent plus volontiers que les garçons et préfèrent les travaux de groupe. D'un autre côté, elles se sentent moins sûres d'elles en mathématiques et s'y intéressent aussi moins que les garçons.

B. Recommandations du groupe de pilotage PISA

«*Usage plus intensif, plus précoce et plus exigeant de la langue officielle (l'allemand plutôt que le dialecte):* la compétence en lecture dépend fortement d'une familiarisation précoce avec la lecture. Pour donner à tous les enfants les mêmes chances de départ, l'école enfantine doit préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'aide de jeux. Au

plus tard dès l'école primaire, la pratique de la langue officielle doit être généralisée. La lecture de textes difficiles doit faire partie de l'enseignement jusqu'à la fin de l'école obligatoire. Il faut soutenir de manière ciblée les élèves en difficulté, en veillant à ce qu'ils soient intégrés au reste de la classe. Il faut apporter une attention particulière à promouvoir le développement des compétences de lecture des élèves allophones.» (bibl.12)

«*Extension des programmes scolaires et promotion de l'égalité des sexes:* les déficits constatés par PISA peuvent être imputés en partie à certains défauts de nos programmes scolaires et de nos moyens d'enseignement. L'adaptation et l'extension des programmes scolaires, accompagnées le cas échéant d'une réduction de certains contenus, relèvent de priorités politiques. Les tests PISA ont révélé des déficits particuliers dans les exercices consistant à répondre à des questions complexes et à appliquer des connaissances acquises à des problèmes du quotidien. De tels exercices n'ont pas été suffisamment pratiqués et entraînés. Il faut adapter en conséquence les programmes scolaires et les moyens d'enseignement. Il faut apporter une attention particulière à promouvoir le développement des compétences de lecture des garçons et à pousser les filles en mathématiques.» (bibl.12)

C. Conclusions de la CDIP

1. Objectifs et intentions

Dans le cadre du champ d'action intitulé «Encouragement de la lecture pour tous», il s'agit avant tout d'améliorer les performances des élèves dans le domaine de la langue d'enseignement. Il convient, d'une manière générale, d'améliorer leurs compétences en lecture, lesquelles, en moyenne nationale, sont moyennes. Pour pouvoir atteindre ce but, il faut créer, à travers des mesures appropriées, les conditions suivantes:

- Dans le cadre de l'enseignement, l'encouragement des compétences linguistiques doit être différencié sur les plans didactique et méthodologique – en fonction des besoins des élèves.
- Il convient d'encourager les compétences linguistiques activement et sciemment dans toutes les disciplines.
- Il convient non seulement d'encourager les compétences linguistiques au début du processus d'acquisition de la capacité de lire et d'écrire, mais aussi de les approfondir dans les classes des degrés primaire et secondaire, et encore par la suite.
- L'encouragement des compétences linguistiques ne se limite pas à la salle de classe et n'est pas une tâche que doivent assumer à eux seuls les enseignants et enseignantes. Pour qu'il puisse porter ses fruits, cet encouragement doit être soutenu par l'école tout entière. Celle-ci doit faire de la langue et de son usage un thème de première importance, en prévoyant des activités et des informations ciblées, et en entretenant des échanges permanents au sein du corps enseignant ainsi qu'avec les parents et les autorités.
- Il faut tenir compte de la nécessité d'un encouragement précoce (voir champ d'action 3) et d'un encouragement particulièrement intensif pour les garçons.
- L'encouragement des compétences linguistiques est également tributaire d'un soutien extrascolaire (cours de langues, bibliothèques, médias, etc.).

2. Activités de la CDIP déjà en cours conformément à son programme de travail actuel

Champ d'action 1: Encouragement de la lecture pour tous

Pour ce champ d'action, les activités suivantes ont déjà été mises en route par la CDIP dans le cadre de son programme de travail		
Point fort	Activités	Pertinence des travaux déjà en cours par rapport aux résultats de PISA 2000
Point fort 5 **Enseignement des langues** Encourager fortement dès le départ le développement des compétences linguistiques de tous les élèves dans la langue locale (première langue nationale), leur transmettre de solides connaissances dans une deuxième langue nationale et en anglais, et leur donner la possibilité d'apprendre une troisième langue nationale	5.2 Concept général pour l'enseignement des langues au degré secondaire II 5.4 Planifier (avec la Confédération) la création d'un centre de compétences du multilinguisme) 5.6 PNR "Diversité linguistique et compétence linguistique en Suisse": Déterminer (avec la Confédération) l'orientation concrète du programme	L'encouragement de la lecture pour tous doit également se faire à l'échelon national et à tous les degrés d'enseignement. La recherche est intensifiée dans le domaine de l'enseignement des langues, la didactique des langues et l'encouragement des compétences linguistiques.

3. Mesures consécutives à PISA 2000

Champ d'action 1: Encouragement de la lecture pour tous

Objectif	**Mesures à l'échelon cantonal**	**Mesures à l'échelon national, CDIP**	**Soutien par des tiers**
1. Améliorer les compétences des élèves dans la langue d'enseignement. *Remarque: Cet objectif ne peut être atteint que si les mesures à prendre ne sont pas mises en œuvre isolément parce qu'elles dépendent largement les unes des autres.*	1.1 Développement de concepts linguistiques pour la langue d'enseignement. 1.2 Autre mesure complémentaire pour la Suisse germanophone: la langue standard est utilisée de façon conséquente à tous les degrés d'enseignement et dans toutes les disciplines.	Remaniement et développement du concept général pour l'enseignement des langues de 1998, en particulier en ce qui concerne la langue première et la situation des différentes langues dans les écoles	Les institutions et organisations qui œuvrent en faveur du développement des compétences linguistiques s'impliquent dans l'élaboration de concepts

	1.3 Contrôle des plans d'études et des moyens d'enseignement des écoles à exigences élémentaires, et, si nécessaire, relèvement du niveau d'exigences. 1.4 L'encouragement des compétences linguistiques est conçu comme faisant partie intégrante de la culture de l'établissement scolaire et mis en pratique en tant que tel. 1.5 Développement ciblé de la didactique dans le domaine des bibliothèques et dans celui de l'encouragement de la lecture 1.6 La collaboration entre les écoles et les bibliothèques est renforcée et l'utilisation des bibliothèques à nouveau encouragée.		L'OFFT et l'ISPFP soutiennent cette démarche dans les institutions de formation professionnelle. Bibliothèques et autres organisations s'engagent plus encore dans la collaboration avec les écoles. La formation professionnelle soutient l'utilisation conséquente de la langue standard.

2. L'utilisation d'un langage correct est sciemment encouragée dans toutes les disciplines.	2.1 L'encouragement des compétences linguistiques est traité en priorité dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignant(e)s et intégré en particulier aussi dans la didactique des disciplines non linguistiques. 2.2 Les enseignants des différentes disciplines sont rendus attentifs à leur coresponsabilité au niveau de l'encouragement des compétences linguistiques	La CDIP élabore, avec le soutien des HEP, une brochure sur l'encouragement des compétences linguistiques dans toutes les disciplines d'enseignement.	Les organisations d'enseignants et les associations de branches soutiennent le développement des compétences linguistiques en général. Dans le secteur de la formation professionnelle, les enseignants des différentes disciplines sont rendus attentifs à leur coresponsabilité au niveau de l'encouragement des compétences linguistiques.
3. Promouvoir la recherche dans le domaine des langues (acquisition et didactique des langues).	3.1 Lancement d'études et de projets portant sur l'enseignement des langues (relevé de la situation actuelle et évaluation)	En collaboration avec la CORECHED et la CSHEP, la CDIP coordonne la recherche appliquée dans le domaine linguistique, notamment au sein des départements Recherche des HEP. Elle veille à ce que les interrogations découlant de PISA 2000 soient intégrées dans le PNR "Diversité linguistique et compétence linguistique en Suisse".	La Confédération soutient les projets de recherche dans le domaine des langues (PNR). La Confédération aide à la création d'un centre de compétences en plurilinguisme en collaboration avec les cantons.

4. La lecture est perçue comme une activité importante, source de plaisir et socialement reconnue.	4.1 L'attrait de la lecture est renforcé à travers différentes manifestations et actions.	La CDIP coordonne si nécessaire les différentes campagnes et manifestations visant à renforcer l'attrait de la lecture.	Les campagnes et manifestations sont soutenues ou organisées par différentes institutions et organisations (OFC, idée suisse, presse écrite, etc.) La Confédération s'engage en faveur d'un "Réseau lecture" qui assure la collaboration des différentes organisations dans le cadre de l'encouragement de la lecture.

Champ d'action 2: Encouragement des compétences linguistiques chez les enfants et les jeunes connaissant des conditions d'apprentissage défavorables

A. Résultats de PISA 2000

Les analyses des données relevées dans le cadre de l'enquête PISA 2000 montrent toutes que l'allophonie et l'origine sociale ont une influence considérable sur les performances scolaires. Cette influence est plus ou moins marquée, selon les pays; en Suisse, elle est au-dessus de la moyenne (bibl. 1, bibl. 9). Les écoles suisses parviennent en effet moins bien qu'ailleurs à compenser l'influence des conditions d'apprentissage sur les résultats des élèves (bibl. 4, bibl. 9). La langue parlée à la maison joue un rôle important dans la capacité à réfléchir sur un texte et à donner une réponse fondée.

Les élèves qui non seulement sont allophones, mais proviennent également de familles à faible niveau d'instruction ont donc des conditions d'apprentissage particulièrement défavorables. La situation la plus extrême est celle où les élèves connaissant des conditions d'apprentissage défavorables constituent une part relativement élevée de la classe. Il ressort de l'étude consacrée à ce sujet (bibl. 9) que, dans une classe constituée d'environ 50% d'élèves connaissant des conditions d'apprentissage défavorables, il convient d'agir de toute urgence. Que ce soit au niveau de la classe ou de son environnement, un soutien adapté aux spécificités locales et s'adressant également aux adultes s'est révélé particulièrement efficace dans d'autres pays (bibl. 9).

Par ailleurs, les études d'approfondissement montrent (bibl. 8, bibl. 9) qu'un encouragement précoce est d'usage dans les pays ayant obtenu de bons résultats dans le cadre de l'enquête PISA 2000, et que les enfants désavantagés sur le plan social et/ou linguistique en sont les principaux bénéficiaires.

En comparaison avec d'autres pays, la Suisse se trouve dans une situation particulière si l'on considère le type et le pourcentage de population étrangère vivant sur son territoire. Les stratégies et les efforts développés en vue d'intégrer les étrangers jouent ici un rôle important, au même titre que la politique migratoire en général. Les trois pays ayant obtenu des résultats nettement meilleurs que la Suisse (la Belgique flamande, la Finlande et le Canada) ont, depuis les années huitante, entrepris de profondes réformes incluant des mesures en faveur des immigrants (bibl. 9).

Les différences de performances entre garçons et filles restent les mêmes.

B. Recommandations du groupe de pilotage PISA

«*Aide plus soutenue là où la proportion d'allophones est grande*: lorsque la proportion d'allophones devient trop grande, c'est-à-dire lorsque les élèves qui parlent à la maison une autre langue que la langue de l'enseignement dépassent une certaine masse, elle pèse sur les résultats d'ensemble de la classe. Cet effet est sensible dans les classes qui comptent 30% ou plus d'allophones. Il devient alors nécessaire de prendre des mesures particulières d'intégration linguistique et culturelle (soutien linguistique ad hoc à l'école et structure d'accompagnement, renforcement des liens avec les parents, etc.). Il importe avant tout d'instaurer un climat positif dans les contacts et dans l'intégration à notre culture.» (bibl. 12)

C. Conclusions de la CDIP

1. Objectifs et intentions

Les grandes différences que l'on relève au niveau des compétences linguistiques des jeunes en Suisse doivent être réduites, objectif qu'il faut atteindre par un encouragement spécifique des élèves les plus faibles; un nivellement par le bas est en effet exclu. Il est pour cette raison aussi très important de fournir des efforts particuliers dans le segment le plus bas, car les jeunes dont les compétences linguistiques sont insuffisantes voient leurs projets d'avenir considérablement réduits, ont des difficultés à s'intégrer dans la société et deviennent finalement une charge pour le système social.

La réalisation de cet objectif est tributaire des prémisses et conditions cadres suivantes (qui, le cas échéant, devront être créées grâce à des mesures appropriées):

- Le plurilinguisme doit, d'une manière générale, être encouragé. La priorité, cependant, est donnée à la maîtrise de la langue d'enseignement. Les efforts d'intégration ne doivent pas se limiter au milieu scolaire, mais être soutenus par les politiques sociale et migratoire.
- Il faut assurer un dépistage précoce des enfants nécessitant un soutien particulier. La capacité des enseignantes et enseignants à poser un diagnostic en la matière doit expressément être développée, et ceux-ci doivent être soutenus dans l'application de mesures appropriées. Ce soutien peut et doit être donné aux enseignantes et enseignants dans le cadre de leur formation initiale et continue, et dans celui de la consultation.
- L'encouragement ciblé des compétences linguistiques des enfants et des jeunes connaissant des conditions d'apprentissage défavorables est un des aspects fondamentaux de l'intégration.
- L'accent doit être mis, d'une manière générale, sur un soutien précoce, car ce sont surtout les enfants et les jeunes issus de familles d'immigrés qui en sont les principaux bénéficiaires.
- Les écoles ou les classes dont la moitié des élèves environ connaissent des conditions d'apprentissage défavorables doivent recevoir un soutien sous forme de mesures adaptées.
- Dans les écoles à exigences élémentaires, il convient d'élever les exigences en matière de compétences linguistiques. Les plans d'études et les moyens d'enseignement doivent aussi être développés en conséquence.
- En ce qui concerne le corps enseignant, son aptitude à prendre en charge des classes hétérogènes (différences au niveau des conditions d'apprentissage, de l'origine sociale et du sexe) doit être encouragée. Les compétences interculturelles des enseignantes et enseignants doivent être améliorées par un encouragement ciblé dans le cadre de la formation initiale et continue.

2. Activités de la CDIP déjà en cours conformément à son programme de travail actuel

Champ d'action 2: Encouragement des compét. linguist. chez les enfants et les jeunes connaissant des conditions d'apprent. défavorables

Pour ce champ d'action, les activités suivantes ont déjà été mises en route par la CDIP dans le cadre de son programme de travail			
Point fort	Activités		Pertinence des travaux déjà en cours par rapport aux résultats de PISA 2000
Point fort 5 **Enseignement des langues** Encourager fortement dès le départ le développement des compétences linguistiques de tous les élèves dans la langue locale (première langue nationale), leur transmettre de solides connaissances dans une deuxième langue nationale et en anglais, et leur donner la possibilité d'apprendre une troisième langue nationale	5.2 5.4 5.6	Concept général pour l'enseignement des langues au degré secondaire II Planifier (avec la Confédération) la création d'un centre de compétences du multilinguisme PNR "Diversité linguistique et compétence linguistique en Suisse": Déterminer (avec la Confédération) l'orientation concrète du programme	Pour l'encouragement ciblé des enfants et des jeunes défavorisés sur le plan linguistique et/ou social, des efforts plus importants sont requis dans le domaine de la recherche.
Point fort 18 **Pédagogie spécialisée** S'interroger sur l'orientation future de la pédagogie curative/l'enseignement spécialisé dans le système suisse d'éducation et de formation	18.1	Projet "La pédagogie spécialisée dans le système suisse d'éducation et de formation"	L'encouragement ciblé des enfants et des jeunes défavorisés sur le plan linguistique et/ou social est tributaire de l'implication et de la collaboration de la pédagogie spécialisée.
Point fort 24 **Migration** Traiter de manière prospective les thèmes en relation avec l'immigration et les intégrer dans la politique générale en matière d'éducation et de formation	24.1 24.2	Projet "Promotion de la réussite scolaire et de l'égalité des chances – Assurer la qualité dans des classes et des écoles hétérogènes sur les plans linguistique, social et culturel" Projet "Le parcours scolaire et de formation des élèves immigrés à faibles performances scolaires"	Un encouragement efficace et ciblé des élèves immigrés et peu performants ne peut être envisagé que dans une perspective à long terme.

3. Mesures consécutives à PISA 2000

Champ d'action 2: Encouragement des compét. linguist. chez les enfants et les jeunes connaissant des conditions d'apprent. défavorables

Objectif	Mesures à l'échelon cantonal	Mesures à l'échelon national, CDIP	Soutien par des tiers
5. Les enfants nécessitant un soutien spécifique doivent être dépistés précocement.	5.1 L'aptitude des enseignants à poser un diagnostic et leurs compétences en pédagogie spécialisée sont encouragées et soutenues par des outils pédagogiques. 5.2 Les enseignants sont soutenus grâce à des modules particuliers de formation initiale et continue et à travers la consultation qui leur est proposée. 5.3 Les HEP encouragent, dans le cadre de la formation qu'elles dispensent, l'aptitude des enseignants à poser un diagnostic et proposent des formations continues dans ce sens.	La CDIP donne le mandat d'élaborer une étude qui rassemble et évalue les instruments d'analyse nécessaires.	
6. Un soutien ciblé sur le plan linguistique favorise, chez les élèves allophones, la maîtrise de la langue d'enseignement.	6.1 Des cours d'appui dans le domaine linguistique sont proposés à tous les degrés (sec. II inclus).		

	6.2 Des moyens d'enseignement sont développés pour l'acquisition – en tant que deuxième langue – de la langue d'enseignement locale. 6.3 La formation initiale et continue des enseignants comprend non seulement la didactique de la langue première, mais aussi la didactique de la langue II propre à la langue d'enseignement locale.		
7. Evaluation du plurilinguisme chez les enfants issus de familles immigrées.	7.1 L'encouragement de la langue première chez les enfants allophones s'effectue par le biais de moyens existants et éprouvés.	La CDIP encourage à travers une information centralisée la collaboration entre enseignants LCO et équipes scolaires.	Des cours de langue pour migrants adultes sont organisés grâce au Fonds d'intégration de la Confédération. La Confédération et d'autres instances de la politique sociale et migratoire soutiennent les efforts d'intégration de l'école par des mesures appropriées.
8. Un soutien particulier est apporté aux écoles/classes accueillant une proportion élevée d'élèves connaissant des conditions d'apprentissage défavorables.	8.1 Des ressources particulières sont mises à la disposition des écoles accueillant une proportion élevée d'élèves connaissant des conditions d'apprentissage défavorables (point de départ: modèles de soutien existants).	La CDIP recommande aux cantons de mettre en œuvre les propositions d'action figurant dans le rapport *Promotion de la réussite scolaire et de l'égalité des chances en éducation*, Etudes + rapports 14 A/B	

9. Les enseignants sont préparés à prendre en charge des classes culturellement et socialement hétérogènes.	9.1 Au programme de la formation initiale des enseignants figurent des modules obligatoires portant sur l'interculturalité et l'hétérogénéité sociale. Des offres semblables sont prévues dans la formation continue.	(Mesures déjà entreprises avant PISA 2000: Dossier 60 CDIP, *Pour une formation des enseignantes et enseignants aux approches interculturelles*).	
10. La collaboration avec les parents doit être intensifiée et la communication vis-à-vis de l'extérieur renforcée.	10.1 Les parents et tout l'environnement scolaire sont informés sur les questions d'ordre scolaire.	La CDIP coordonne les travaux en cours dans le domaine de la médiation interculturelle avec les offices fédéraux concernés.	Les associations de parents d'élèves soutiennent le travail fait dans le cadre de l'école.

Champ d'action 3: Education préscolaire et scolarisation

A. Résultats de PISA 2000

L'allophonie et l'origine sociale ont, en Suisse, une influence particulièrement forte sur les résultats des élèves. Parmi les pays de l'OCDE, c'est en Belgique, en Allemagne et en Suisse que les compétences en lecture apparaissent le plus clairement liées au statut professionnel des parents. L'enquête PISA 2000 révèle, entre autres faits importants, que les écoles suisses parviennent en effet moins bien qu'ailleurs à compenser l'influence des conditions d'apprentissage sur les résultats des élèves (bibl. 4, bibl. 9). En comparaison internationale, les enfants sont scolarisés plutôt tardivement en Suisse.

B. Recommandations du groupe de pilotage PISA

«*Généralisation de l'école enfantine*: les enfants doivent commencer l'école enfantine au plus tard à l'âge de cinq ans. Celle-ci doit être rendue obligatoire pour tous dans la perspective de donner des chances égales tant aux allophones qu'aux enfants issus de familles aux ressources culturelles défavorables. On passera progressivement d'une pédagogie basée sur le jeu à un apprentissage systématique, en fonction de l'état de développement de l'enfant. Il faut être en mesure de détecter à temps les enfants nécessitant un suivi particulier. Durant cette même période, on utilisera de manière systématique la langue officielle (l'allemand plutôt que le dialecte).» (bibl. 12)

C. Conclusions de la CDIP

1. Objectifs et intentions

Les compétences linguistiques des enfants et des jeunes doivent, d'une manière générale, être améliorées et les résultats des élèves les plus faibles doivent être encouragés de manière ciblée. Un passage souple du préscolaire au primaire ainsi qu'un avancement général de la scolarisation permettent une stimulation précoce et adaptée aux capacités des enfants. Ce champ d'action est tout bénéfice pour l'objectif qui consiste à réduire la proportion de jeunes (20%) ayant de faibles à très faibles capacités linguistiques.

Dans ce contexte, il convient de souligner également l'importance du regroupement familial prévu par le droit des étrangers. Ce regroupement familial devrait toujours se faire à un moment où l'école, en Suisse, dispose de suffisamment de temps pour s'occuper de l'intégration scolaire des enfants de familles immigrées.

La réalisation de ces objectifs passe d'abord par la concrétisation des intentions suivantes:

- Les enfants doivent entrer à l'école enfantine entre quatre et cinq ans au plus tard.
- Le début de la scolarisation doit être organisé le plus souplement possible.

2. Activités de la CDIP déjà en cours conformément à son programme de travail actuel

Champ d'action 3: Education préscolaire et scolarisation

Pour ce champ d'action, les activités suivantes ont déjà été mises en route par la CDIP dans le cadre de son programme de travail		
Point fort	Activités	Pertinence des travaux déjà en cours par rapport aux résultats de PISA 2000
Point fort 3 **Début de la scolarisation, cycle élémentaire** Abaisser l'âge d'entrée à l'école, assouplir et individualiser le début de la scolarisation, et répondre à des besoins d'apprentissage spéciaux par des mesures spéciales	3.1 Recommandations "Cycle élémentaire": Assurer la coordination des changements au sein des cantons et des régions avec le groupe de coordination "début de la scolarité" 3.2 Adapter les dispositions du concordat relatives à l'âge d'entrée à l'école et à la durée de la scolarité obligatoire 3.3 Assurer un développement harmonieux en uniformisant à l'échelon national les niveaux de compétences à atteindre à la fin de la 2e année de scolarité	Une certaine souplesse en ce qui concerne le début de la scolarisation permet de prendre en considération les différences qui existent chez les enfants au niveau des conditions d'apprentissage et d'apporter à ces derniers un soutien différencié et adapté à leur situation. L'âge d'entrée à l'école peut en principe être abaissé. Un contrôle régulier des compétences fait partie des mesures expressément requises après PISA 2000. Egalement requis, le passage de l'input à l'output dans le pilotage du système scolaire est encouragé.

3. Mesures consécutives à PISA 2000

Champ d'action 3: Education préscolaire et scolarisation

Objectif	**Mesures à l'échelon cantonal**	**Mesures à l'échelon national, CDIP**	**Soutien par des tiers**
11. Abaisser l'âge d'entrée à l'école et organiser la scolarisation, éducation préscolaire comprise, de manière plus souple et plus individuelle.	11.1 Plusieurs cantons procèdent à des essais coordonnés du système "cycle élémentaire" (essais entrepris déjà avant PISA 2000).	(Mesures déjà entreprises avant PISA 2000, voir point 3 du programme de travail de la CDIP).	

Champ d'action 4: Organe de direction, promotion de la qualité de l'école

A. Résultats de PISA 2000

Dans les pays qui, comme la Finlande, le Canada, l'Australie et la Grande-Bretagne, ont obtenu des résultats au-dessus de la moyenne lors de l'enquête PISA 2000, le système éducatif a connu ces vingt dernières années un important processus de transformation pour passer à un pilotage axé sur l'output et l'outcome. Les principaux éléments de ce pilotage sont, d'une part, l'orientation vers les résultats et les incidences du travail d'éducation fait dans le cadre de l'école et, d'autre part, l'extension de la marge de liberté accordée aux établissements, qui peuvent ainsi se doter d'un profil propre. L'autonomisation des écoles nécessite l'introduction d'organes de direction ou le renforcement de ceux qui existent déjà, mais reste associée du contrôle des prestations (bibl. 8).

La sélectivité des structures scolaires n'a pas une influence nette sur le niveau des résultats recensés dans un pays. Une des études d'approfondissement a cependant mis en lumière la relation suivante: plus la sélection intervient tôt, plus grande est l'influence de l'origine sociale sur les résultats. Cela vaut également pour la prise en charge précoce ou tardive des enfants par l'école (bibl. 9).

Des aspects problématiques lors du passage de la scolarité obligatoire au secondaire II ont aussi été révélés à partir des données de PISA 2000 dans une des études d'approfondissement (bibl. 10). La probabilité d'entrer dans une école de formation générale (p. ex. le gymnase) dépend directement du type d'école fréquentée durant les dernières années de scolarité obligatoire. Les élèves issus des écoles secondaires ou prégymnasiales ont, à résultats scolaires égaux, vingt fois plus de chances d'arriver jusqu'au gymnase que ceux qui proveinnent d'autres types d'école. Le système de sélection privilégie les élèves des classes sociales supérieures. De manière générale, les transitions se sont révélées problématiques, voire peu équitables.

Une analyse du système éducatif des pays qui ont obtenu de très bons résultats lors de l'enquête PISA 2000 a permis, en dépit des différences culturelles et historiques, de discerner des traits communs dans l'organisation de ces systèmes (bibl. 8):

- pilotage du système par l'output et l'outcome
- formulation de standards impératifs
- rapport clair entre autonomie et contrôle
- curriculums axés sur les compétences qui relèvent de la culture générale
- structures flexibles dans la gestion du temps
- peu ou pas de sélection
- écoles à journée continue avec systèmes d'appui
- appui ciblé des élèves désavantagés sur le plan linguistique et/ou social
- évolution du système orientée sur l'égalité des chances

B. Recommandations du groupe de pilotage PISA

«*Instauration d'organes de direction dans les écoles*: les écoles doivent être pourvues d'organes de direction qui coordonnent les activités et les contacts avec les autorités, les parents et le monde scolaire, assurent la promotion de la qualité de l'enseignement et de l'école dans le cadre du contrôle interne, assurent la promotion de la formation continue et administrent les structures d'encadrement voulues. Les écoles doivent pour cela disposer d'une autonomie accrue et d'une plus grande latitude pour s'organiser; les compétences doivent être clairement définies. Elles doivent faire preuve d'un esprit innovateur dans l'application de ces trois principes.» (bibl. 12)

«*Examen périodique des objectifs de performance (standards de formation):* pour mesurer efficacement et en toute transparence les performances de notre système scolaire, il faut avoir des objectifs de performance clairs et procéder régulièrement à leur évaluation. A intervalles de plusieurs années, on doit évaluer les compétences spécialisées et les compétences transversales selon des objectifs de performance définis. Pour palier les déficits constatés, il faut élaborer et mettre en œuvre des mesures dans le cadre du management de la qualité interne à l'école. Cette procédure s'appuiera sur des instruments adaptés de contrôle de l'école (peers reviews ou examens par les pairs, etc.) et sur l'auto-évaluation (par ex. à l'aide de «cockpits de classes»). L'école a en effet pour mission de veiller à ce que tous les élèves atteignent un niveau minimal.» (bibl. 12)

«*Transition facilitée vers le monde du travail:* une part de plus en plus importante des jeunes n'est pas capable de remplir les exigences croissantes de l'apprentissage, ou manifeste de la peine à choisir un apprentissage, ou encore à poursuivre l'apprentissage choisi. Il faut relever qu'en période de récession, l'offre de places d'apprentissage se réduit considérablement. Les écoles préprofessionnelles, qui visent à transmettre des qualifications ciblées, de même que les modèles qui permettent une formation transitoire avant l'apprentissage devraient faciliter le choix de la profession. Ces dispositifs sont en principe prévus dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle, mais ils doivent encore être concrétisés.» (bibl. 12)

«*Procédures de sélections plus équitables*: la sélection doit être déterminée par des critères de performances et non par des critères socioculturels. L'égalité des chances doit être améliorée en Suisse. Il faut revoir le moment où s'opère la sélection et faciliter le passage entre les différents types d'écoles. Le développement des capacités cognitives ayant été plutôt négligé jusqu'ici par les programmes des écoles aux exigences élémentaires, l'enseignement sera adapté pour favoriser une école plus intégrative.» (bibl. 12)

«*Développement de la formation des enseignants et de la recherche en éducation*: les pays qui ont le mieux réussi les épreuves PISA ont une durée de formation plus longue des enseignants du primaire. Ils consacrent aussi comparativement plus de temps de formation à la détection et à l'encadrement des élèves en difficulté ou caractériels. Le contenu de la formation des enseignants (formation de base et formation continue) est en relation directe avec la qualité de l'enseignement et la qualité de l'école ainsi qu'avec la fréquence des «burnouts» du personnel enseignant, chose relativement fréquente en Suisse. Il faudrait une étude plus poussée pour comparer l'efficacité des modèles de formation des enseignants et voir ce qui pourrait être amélioré dans ce domaine en Suisse. Voilà un thème dont la recherche en éducation devrait s'occuper en priorité.» (bibl. 12)

C. Conclusions de la CDIP

1. Objectifs et conditions cadres

Au-delà de leur diversité, le développement et l'assurance de la qualité doivent, et cela est capital, garantir la haute performance du système éducatif, réduire les préjudices, exploiter dans la plus large mesure possible les potentiels existants et améliorer l'égalité des chances.

La réalisation de ces objectifs dépend des conditions cadres suivantes:

- Le développement et l'assurance de la qualité ont de multiples facettes. Il semble capital, au vu de la comparaison internationale, queles performances soient vérifiées régulièrement et que l'école bénéficie d'autonomie, soit dotée d'un organe de direction et pratique le travail d'équipe.
- L'école a pour mission de veiller à ce que tous les élèves atteignent un niveau minimal d'instruction. Pour pouvoir procéder à un relevé transparent des performances au sein du système scolaire, il faut que celles-ci soient clairement prédéfinies et mesurées périodiquement. Les performances atteintes dans les différentes disciplines de même que les compétences transversales doivent être régulièrement évaluées à la lumière de standards.
- Les écoles doivent être dotées d'un organe de direction qui coordonne la vie scolaire et les contacts avec les autorités, les parents et l'environnement.
- L'organe de direction favorise la qualité de l'enseignement et de l'école par le biais d'une auto-évaluation et d'une formation continue internes.
- La qualité de l'école est encouragée par des formes d'évaluation externe appropriées comme à travers le contrôle des autorités.
- L'information de l'environnement scolaire a une influence dont l'importance est sous-estimée. Il convient de renforcer la communication avec le domaine extrascolaire.
- L'âge de la sélection et les processus de sélection doivent être réexaminés. Préférence doit être donnée à des procédures neutres qui tiennent mieux compte des performances scolaires que par le passé.

2. Activités de la CDIP déjà en cours conformément à son programme de travail actuel

Champ d'action 4: Organe de direction, promotion de la qualité de l'école

Pour ce champ d'action, les activités suivantes ont déjà été mises en route par la CDIP dans le cadre de son programme de travail		
Point fort	Activités	Pertinence des travaux déjà en cours par rapport aux résultats de PISA 2000
Point fort 2 **Harmonisation scolarité obligatoire** Harmoniser de manière plus directive l'ensemble de la scolarité obligatoire, début de la scolarisation et passages aux degrés secondaires I et II notamment	2.1 Fixer des niveaux de compétences en langue première, langues étrangères, mathématiques et sciences (à la fin des 9e, 6e et 2e années de scolarité)	L'introduction au niveau intercantonal de standards impératifs en matière de performances est l'une des mesures les plus fréquemment préconisées suite aux résultats de PISA 2000. La CDIP a entrepris des travaux dans ce domaine déjà avant PISA 2000. L'harmonisation des transitions présuppose également un réexamen de ces dernières.
Point fort 15 **Monitorage du système d'éducation** Instituer, avec la Confédération, un monitorage du système d'éducation à l'échelon national	15.1 Planifier les supports, structure et financement d'un monitorage du système d'éducation placé sous la responsabilité commune cantons/Confédération 15.2 Maintenir la participation au projet PISA de l'OCDE	L'évaluation des compétences par le biais de l'enquête PISA est maintenue. Le contrôle de l'efficacité du système éducatif continue. Le monitorage du système d'éducation rend possibles une observation plus large et vraisemblablement un pilotage mieux adapté du système, et contribue au développement et à l'assurance de la qualité.
Point fort 24 **Migration** Traiter de manière prospective les thèmes en relation avec l'immigration et les intégrer dans la politique générale en matière d'éducation et de formation	24.1 Projet "Promotion de la réussite scolaire et de l'égalité des chances – Assurer la qualité dans des classes et des écoles hétérogènes sur les plans linguistique, social et culturel"	L'enquête PISA 2000 a montré que des efforts particuliers sont nécessaires dans la prise en charge des classes et des écoles hétérogènes sur les plans linguistique, culturel et social.

3. Mesures consécutives à PISA 2000

Champ d'action 4: Organe de direction, promotion de la qualité de l'école

Objectif	Mesures à l'échelon cantonal	Mesures à l'échelon national, CDIP	Soutien par des tiers
12. Passage à un pilotage du système éducatif axé sur l'output. L'output et l'outcome font l'objet de relevés réguliers dans les écoles.	12.1 Un contrôle régulier des performances scolaires est assuré. Il faut viser un niveau d'exigences le plus haut possible. Les écoles se voient attribuer une plus grande marge de manœuvre quant à leur propre organisation. Des organes de direction sont introduits, ceux qui existent déjà sont renforcés.	(Projet lancé déjà avant l'enquête PISA 2000, cf. points forts 2 et 15 du programme de travail de la CDIP)	
13. Améliorer l'égalité des chances et tirer parti au maximum des réserves de talent.	13.1 Des procédures d'examen appropriées et objectives sont introduites lors des passages au secondaire I et au secondaire II. La sélection doit davantage dépendre de performances scolaires mesurables (voir HarmoS et monitorage du système d'éducation). 13.2 Les procédures de décision lors de la sélection sont réexaminées. 13.3 La perméabilité est assurée au secondaire I.		L'OFFT et le monde du travail soutiennent les efforts visant à améliorer le passage au degré secondaire II.

Champ d'action 5: Offres d'encadrement extrascolaire

A. Résultats de PISA 2000

L'allophonie et l'origine sociale ont une influence particulièrement forte en Suisse. Parmi les pays de l'OCDE, c'est en Belgique, en Allemagne et en Suisse que les compétences en lecture apparaissent le plus clairement liées au statut professionnel des parents. L'enquête PISA 2000 révèle, entre autres faits importants, que les écoles ne sont pas en mesure de compenser ces désavantages (bibl. 4, bibl. 9). Les mesures visant à encourager les élèves en difficulté ainsi que les jeunes issus de familles à faible niveau d'instruction ne sont pas réalisables dans le cadre de l'enseignement uniquement. En comparaison internationale, le développement de structures d'encadrement et une scolarisation précoce, ou l'éducation préscolaire, sont synonymes de succès comme le montre l'exemple du Canada (bibl. 9). L'encadrement préscolaire et extrascolaire peut atténuer les différences dues à l'allophonie et à l'origine sociale.

B. Recommandations du groupe de pilotage PISA

«*Mise en place de structures d'accompagnement scolaires*: l'école doit mettre à disposition des structures d'encadrement et assurer chaque jour le temps nécessaire à un appui pédagogique aux enfants et aux jeunes selon leur situation, en apportant tout particulièrement un soutien aux élèves en difficulté. De telles structures doivent permettre en plus un enseignement de la langue officielle adapté spécifiquement aux allophones.» (bibl. 12)

C. Conclusions de la CDIP

1. Objectifs et intentions

L'élaboration et le développement d'offres d'encadrement préscolaire et extrascolaire sont axés sur un double objectif: une amélioration générale des compétences linguistiques chez les enfants et les jeunes, et l'encouragement ciblé des élèves en difficulté. Il s'agit, à long terme, de réduire la proportion de jeunes (20%) ayant de faibles à très faibles capacités linguistiques. Il convient en l'occurrence de tenir compte en particulier et de promouvoir les études qui traitent de questions familiales.

La réalisation de ces objectifs passe d'abord par la concrétisation des intentions suivantes:

- Les enfants doivent entrer à l'école enfantine entre quatre et cinq ans au plus tard.
- Les offres d'encadrement extrascolaire doivent être élaborées et/ou développées en fonction des spécificités locales. De telles offres permettent d'encourager de manière ciblée les enfants et les jeunes allophones et/ou issus de familles à faible niveau d'instruction.
- Les offres d'encadrement extrascolaire sont tributaires de soutiens politiques (politiques sociale, migratoire et d'intégration).

2. Activités de la CDIP déjà en cours conformément à son programme de travail actuel

Champ d'action 5: Offres d'encadrement extrascolaire

Pour ce champ d'action, la CDIP n'a pour l'instant entrepris aucune activité dans le cadre de son programme de travail.

3. Mesures consécutives à PISA 2000

Champ d'action 5: Offres d'encadrement extrascolaire

Objectif	**Mesures à l'échelon cantonal**	**Mesures à l'échelon national, CDIP**	**Soutien par des tiers**
14. Des offres d'encadrement préscolaire et extrascolaire doivent être élaborées et développées.	14.1 Des garderies d'enfants, des repas surveillés, de l'aide pour les devoirs, etc. sont mis en place.	La CDIP soutient et coordonne la collaboration entre les cantons et le monde du travail.	Le monde du travail soutient, dans la mesure de ses possibilités, l'élaboration et le développement des offres d'encadrement préscolaire et extrascolaire.
15. L'intégration des enfants et des jeunes issus de familles d'immigrés doit être renforcée.	15.1 Un enseignement de la langue locale est prévu pour les enfants de familles immigrées.	La CDIP soutient et coordonne la collaboration entre la politique éducationnelle et les autres domaines politiques. A cet effet, elle participe à l'effort de coordination mené actuellement entre les cantons et avec la Confédération, sous la conduite de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).	Les offices, institutions et organisations concernés par les questions de migration et d'intégration promettent leur soutien dans la mesure de leurs possibilités, et le concrétisent.
16. La collaboration avec les parents allophones doit être intensifiée et développée.	16.1 Un enseignement de la langue locale standard est organisé pour les parents allophones, en collaboration avec le monde du travail.		Le monde du travail et la Confédération soutiennent, dans la mesure de leurs possibilités, la formation continue des adultes allophones.

Mise en œuvre

Les mesures proposées dans le «Plan d'action PISA 2000» ne doivent pas être prises en considération isolément. Elles sont en relation avec certaines activités déjà en cours dans le domaine de l'éducation. Ces mesures doivent être conçues comme un «paquet» qu'il convient en règle générale de mettre en œuvre intégralement. Ceci s'applique tout particulièrement au champ d'action 1: encouragement de la lecture pour tous.

Une application efficace des mesures proposées présuppose une planification de la mise en œuvre et un concept d'évaluation.

Décision

- Le Secrétariat général de la CDIP planifie, en collaboration avec les régions linguistiques (D-EDK, CIIP), la mise en œuvre coordonnée du «Plan d'action PISA 2000» et son évaluation ultérieure.
- Sont applicables en l'occurrence les principes suivants:
  - La coordination de la mise en œuvre des mesures par les cantons est placée sous la responsabilité des régions.
  - La CDIP met en œuvre les mesures prévues à l'échelon national et coordonne les travaux avec les offices fédéraux, les partenaires des autres sphères politiques et le monde du travail.

BIBLIOGRAPHIE

1) Connaissances et compétences: des atouts pour la vie – Premiers résultats de PISA 2000, éd. OCDE, série Enseignement et compétences, Paris, 2001 (décembre).

2) Compétences des jeunes romands – Résultats de l'enquête PISA 2000 auprès des élèves de 9e année, coordination Christian Nidegger, IRDP, Neuchâtel, 2002 (janvier).

3) Préparés pour la vie? Les compétences de base des jeunes – Synthèse du rapport national PISA 2000, Urs Moser, éd. OFS/CDIP, série Monitorage de l'éducation en Suisse, Neuchâtel, 2001 (décembre).

4) Préparés pour la vie? Les compétences de base des jeunes – Rapport national de l'enquête PISA 2000, Claudia Zahner et al., éd. OFS/CDIP, série Monitorage de l'éducation en Suisse, Neuchâtel, 2002 (mars).

5) Bern, St. Gallen, Zürich : Für das Leben gerüstet ? Die Grundkompetenzen der Jugendlichen – Kantonaler Bericht der Erhebung PISA 2000, Erich Ramseier et al., Hrg. BFS/EDK, Reihe Bildungsmonitoring Schweiz, Neuchâtel, 2002 (mars).

6) Lehrplan und Leistungen – Thematischer Bericht der Erhebung PISA 2000, Urs Moser und Simone Berweger, Hrg. BFS/EDK, Reihe Bildungsmonitoring Schweiz, Neuchâtel, 2003 (juin).

7) Les compétences en littératie – Rapport thématique de l'enquête PISA 2000, Anne-Marie Broi, Jean Moreau, Anne Soussi, Martine Wirthner, éds. OFS/CDIP, série Monitorage de l'éducation en Suisse, Neuchâtel, 2003 (juin).

8) Die besten Ausbildungssysteme - Thematischer Bericht der Erhebung PISA 2000, Sabina Larcher Klee und Jürgen Oelkers, Hrg. BFS/EDK, Reihe Bildungsmonitoring Schweiz, Neuchâtel, 2003 (juin).

9) Soziale Integration und Leistungsförderung - Thematischer Bericht der Erhebung PISA 2000, Judith Hollenweger, Michel Nicolet, Maja Coradi Vellacott, Stefan Wolter, Hrg. BFS/EDK, Reihe Bildungsmonitoring Schweiz, Neuchâtel, 2003 (juin).

10) Bildungswunsch und Wirklichkeit - Thematischer Bericht der Erhebung PISA 2000, Thomas Meyer, Barbara Stalder, Monika Matter, Hrg. BFS/EDK, Reihe Bildungsmonitoring Schweiz, Neuchâtel, 2003 (juin).

11) Mesures consécutives à PISA 2000 – une enquête IDES/CDIP, Berne, 2003 (avril).

12) PISA 2000 – Synthèse et recommandations du groupe de pilotage, OFS/CDIP, série Monitorage de l'éducation en Suisse, Neuchâtel, 2003 (avril).